

— DOSSIER DE PRESSE —

**Inauguration d'un site 4G multi-opérateurs
du dispositif de couverture ciblée du New Deal Mobile
dans la Nièvre**

Les opérateurs télécoms tiennent leurs engagements en accélérant les déploiements dans tous les territoires.

Le 3 avril 2025, **Olivier RIFFARD**, Directeur général adjoint de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) et les représentants des opérateurs de téléphonie mobile Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR ont inauguré, en présence de **Fabienne DECOTTIGNIES**, Préfète de la Nièvre, de **Fabien BAZIN**, Président du conseil départemental de la Nièvre et Président de Nièvre Numérique, de **Martine DAOUST**, Maire de Corancy et des élus locaux, un nouveau **site 4G multi-opérateurs d'accès à l'Internet mobile issu du dispositif de « couverture ciblée » dans la Nièvre**.

Lancé par le Gouvernement en janvier 2018, le dispositif de « couverture ciblée » permet aux collectivités d'identifier les zones à couvrir en téléphonie mobile par les opérateurs qui s'engagent à construire et à financer ces sites entièrement à leur charge.

Au titre de ce dispositif, **3 642 nouveaux pylônes mutualisés étaient activés en 4G** sur l'ensemble du territoire au 28 février 2025. Dans la Nièvre, **57 sites 4G multi-opérateurs sont en service et 6 sont en cours de déploiement**. Le pylône de Corancy permet d'assurer la couverture mobile de la commune et ses alentours avec des débits théoriques maximum de plusieurs dizaines de mégabits par seconde (Mb/s) depuis décembre 2024.

Depuis la signature du New Deal Mobile :

Selon les données de l'ARCEP, **plus de 99,5 % de la population bénéficie désormais d'une couverture mobile 4G de qualité**. La part du territoire située en zone blanche de la 4G est passée de 11 % à 1,9 % entre 2018 et fin 2023 et le nombre de sites équipés en 4G a plus que doublé. **Plus de 90 % des sites déployés dans le cadre de ce dispositif sont mutualisés par les quatre opérateurs**.
<https://www.arcep.fr/actualites/actualites-et-communiqués/detail/n/couverture-mobile-010224.html>

Les opérateurs travaillent en partenariat avec les associations d'élus au profit de l'aménagement du territoire. La Fédération Française des Télécoms, dans un souci de transparence et de pédagogie, a mis en ligne une note bilan d'étape du New Deal Mobile 2018-2023 :
<https://www.fftelecoms.org/app/uploads/2023/10/FFTelecoms-Note-2018-2023-Point-detape-du-New-Deal-Mobile.pdf>

Rapport d'information sur le bilan et les perspectives du « New Deal » mobile du 12 février 2025 des députés Bothorel et Nury : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-eco/l17b0936_rapport-information

Le dispositif de couverture ciblée dans la Nièvre

Le déploiement du dispositif de couverture ciblée fait partie des politiques prioritaires dans le département. Le pilotage local est assuré par une équipe projet, composée de représentants du Conseil Départemental, des deux associations de maires de la Nièvre, du syndicat mixte Nièvre Numérique, du SIEEEN, et du SGAR Bourgogne-Franche-Comté. Elle associe les services de l'Etat (DDT, DREAL et DRAC) ainsi que ENEDIS en tant que facilitateurs des projets d'implantation de pylônes.

63 sites ont été identifiés au titre du dispositif de couverture ciblée dans la Nièvre parmi lesquels 57 sites 4G multi-opérateurs sont en service

